

L'info avant tout

Tentative de suicide à Télématin, RCC (rupture conventionnelle collective) ou plan social permanent, expertise pour risque grave au PC Info, tests Covid non remboursés, suspicions de Covid au retour des JO, déménagement imposé de France 2 Poitiers...

Le récit de deux jours de débats en instance pour la délégation du SNJ. •

S O M M A I R E (Cliquer sur les titres pour accéder aux contenus.)

Tentative de suicide d'une salariée de Télématin

Ce CSE du Siège s'est ouvert dans une atmosphère empreinte d'émotion et de gravité après l'annonce de la tentative de suicide d'une salariée de Télématin.

Fort heureusement, les jours de notre collègue ne sont plus en danger. Mais il ne fait aucun doute que ce drame a un lien direct avec le projet de transfert à marche forcée de six émissions emblématiques du service public et de 85 salariés vers la filiale France.tv Studio. La direction a brûlé tous les feux rouges dans cette affaire, des oppositions des CSE Central et CSE du Siège à la récente alerte pour danger grave et imminent. Vos élus SNJ ont vivement regretté que l'on en soit arrivé là, avant de placer la direction face à ses responsabilités. Le Syndicat National des Journalistes s'est bien évidemment associé au texte lu en préambule par le Secrétaire de l'instance ([lire la publication ici](#)).

Stéphane Sitbon-Gomez, directeur des antennes et des programmes, a reconnu « une responsabilité personnelle, collective et d'entreprise ».

« Nous prenons cette alerte très au sérieux (...) la santé et la sécurité des salariés au travail est au-dessus de toute considération », a-t-il ajouté.

Le numéro deux de l'entreprise a précisé avoir mis fin au transfert automatique des salariés concernés qui n'iraient à France.tv Studio que « sur la base du volontariat ». Dans le cadre d'un détachement ou d'une mise à disposition. Selon les premières informations distillées par la direction, la signature d'un avenant ne serait pas nécessaire, une lettre de détachement précisant les dates de début et de fin serait établie.

« J'assume l'erreur de ne pas avoir convaincu, j'assume de n'avoir pas anticipé cette question du volontariat », martèle M. Sitbon-Gomez. Le volontariat comme base de négociation, c'était pourtant le principe avancé depuis longtemps par vos élus SNJ ! La direction avait à chaque fois opposé une fin de non-recevoir. Et voilà où nous en sommes aujourd'hui...

Deux enquêtes ont été ouvertes, l'une concernant le collectif de travail de Télématin et l'autre plus particulièrement centrée sur la tentative de suicide de notre collègue.

« Ni moi ni personne n'avons jamais mis en doute qu'il y avait une cause professionnelle », souligne le directeur des antennes et des programmes.

Stéphane Sitbon-Gomez reconnaît que nous sommes dans un contexte de réorganisation permanente et qu'il règne en plus un climat délétère dans l'entreprise : « Je comprends le ras-le-bol des réorganisations, ces dernières années, nous avons beaucoup demandé aux salariés... depuis 10 ans, cette maison n'a cessé de réduire ses effectifs... ». Et cette direction n'a pas dérogé à cette funeste règle.

En dépit du malaise profond qui persiste encore aujourd'hui parmi les salariés, le principe du transfert de de la production des émissions n'est pas supprimé pour autant. La direction écarte toute idée de moratoire. En attendant de préciser les contours d'un nouveau projet ? Après le traumatisme, l'incertitude qui ne va pas dans le sens de l'apaisement.

Plus globalement et en dehors de certaines postures clientélistes condamnables dans ce dossier, le SNJ ne cesse, depuis des années, de réclamer un autre type de management. Ne pas attendre les drames, c'est avant tout réfléchir à ne pas les créer ! •

Sans nous, pas de journaux

Puis la séance ordinaire a pu difficilement reprendre ses droits. Dans son préalable ([lire ici](#)), le SNJ a demandé à la direction de l'Information d'adopter enfin une position cohérente en matière d'invités politiques. En effet, dans la perspective des élections présidentielles de 2022, un flou qui n'a rien d'artistique a jusqu'ici présidé, notamment autour de l'attitude du service public envers Eric Zemmour, polémiste en campagne sans être pour autant candidat...

France Télévisions ou le plan social permanent

France Télévisions est en situation de « plan social permanent », déplore la commission emploi et formation professionnelle du CSE du Siège. Une situation de sous-effectif est compensée par « l'explosion des heures supplémentaires » et le « recours massif aux CDD ». Un salarié a, par exemple, décompté 220 heures sup' sur une année, soit plus de six semaines !

Un triste constat, la RCC « rupture conventionnelle collective », que le SNJ n'a pas signée, est venue accentuer une tendance à la baisse du nombre de salariés ces dix dernières années. Lorsqu'une entreprise se vide de l'intérieur de ses forces vives, il ne peut rien en sortir de bon.

La direction annonce donc une baisse de 4,5 % du nombre de journalistes du siège entre juin 2015 et juin 2021. Leur nombre est passé de 887 ETP permanents et non permanents à 845 en six ans.

Sur le même périmètre, on dénombre seulement 350 recrutements, tous services confondus, pour 512 départs (depuis mai 2019).

Votre syndicat a par ailleurs émis de sérieux doutes sur la ligne éditoriale pour le moins erratique de certaines éditions, en particulier du 13 Heures de France 2 : multiplication des sujets consommation à la limite de la promotion, et des reportages contemplatifs au détriment de vrais sujets d'actualité ou de société. Le directeur de l'Information a abusivement nommé son projet « Démocratie », le contenu n'étant pour le moment pas à la hauteur des attentes.

Enfin, vos élus souhaitent ardemment que les rédacteurs-en-chef cessent d'avoir tous les pouvoirs, ceux-ci devant être recentrés au niveau des services et les journalistes de terrain. Ces derniers doivent pouvoir travailler en toute indépendance dans le respect de la charte d'éthique des journalistes. •

Le SNJ a dénoncé un changement de sociologie de l'entreprise et des déficits énormes en termes de personnels. C'est le cas à la rédaction nationale où il y a déjà eu beaucoup de départs, alors que dans le même temps, des contrats de CDD ne sont pas renouvelés... Comment remplir nos missions au quotidien dans ces conditions ?

La charge de travail a tendance à augmenter dangereusement. Et comme elle repose sur moins de salariés, les amplitudes horaires ne sont pas respectées.

Vos élus SNJ ont fait un rappel à la loi, ou plutôt aux règles de l'accord collectif de 2013, concernant notamment le forfait jour. La direction dit avoir entendu le message.

Mais pendant ce temps, ça craque de partout. Les conditions de travail se dégradent car la plupart des chefs de services considèrent que le forfait jour c'est « open bar ». Rappelons que cet avenant limite le temps de travail à 44 heures par semaine.

(...)

(...)

Tout en haut d'un système pyramidal, l'encadrement incarne donc un « journalisme en chaise à porteurs » et en bas, les journalistes souffrent de plus en plus du manque de moyens.

Le virage numérique, censé être l'un des fers de lance de France Télévisions, est lui aussi en pleine sortie de route. La direction se vante de l'embauche d'un cadre à franceinfo.fr, confirmant ainsi la surabondance

de chefs, alors que ce secteur manque cruellement d'effectifs. Une saisine est lancée à ce propos par le SNJ et le SNJ CGT.

En résumé, vos représentants ont une nouvelle fois interpellé la présidente, Delphine Ernotte. Où sont les recrutements par rapport aux départs ? La politique actuelle en matière d'effectifs nous mène droit dans le mur... •

Alerte pour risque grave au PC Info

Le PC Info de la rédaction nationale : un service sous pression, avec des salariés en stress permanent à cause de l'intégration des activités de France Info et de France 3 Paris-Ile-de-France depuis 2016. Sur la même période, le nombre de vacations et d'ETP a stagné. A cela, il faut ajouter une planification inadaptée, un manque de clarté de leur périmètre de compétences mais aussi un manque de considération. Tels sont les premières conclusions du rapport d'expertise pour risque grave du cabinet Cedaet.

Les techniciens déplorent d'être considérés comme des « prestataires de services » face aux demandes trop souvent inadaptées de l'encadrement de la rédaction nationale.

Le SNJ a lancé un appel en faveur d'une prise de conscience éditoriale car la politique du chalutier qui prend tout dans ses filets ne cesse de mettre ce service sous une pression inutile.

Halte à la multiplication des éléments de tournage pour des sujets en kit à répétition, aux captations parfois inutiles sur internet ainsi que sur les réseaux sociaux, aux ordres et contre-ordres qui se multiplient...

Vos élus, qui avaient sollicité la présence du directeur de l'Information ou du directeur de la rédaction nationale, regrettent leur absence lors de cette séance.

A l'éditorial mal maîtrisé, il faut ajouter de nombreuses carences sur le plan technique, avec le mode dégradé qui a tendance à se pérenniser. Le déficit de communication est également patent, un technicien ayant appris un changement d'horaire du 13 Heures de France 2 lors des jeux olympiques de Tokyo... en lisant la presse le matin !

[Lire ici le résumé de l'expertise pour risque grave.](#)

[Et ici la résolution du CSE du Siège](#) votée par le SNJ et l'ensemble des organisations syndicales. •

Tests Covid : prise en charge à deux vitesses ?

Vos élus SNJ ont dénoncé une situation qu'ils jugent discriminatoire au sujet des tests Covid. En effet, Muriel Sobry, directrice de la sécurité de France Télévisions, a confirmé qu'ils ne sont pris en charge que dans des cas particuliers. S'ils s'avèrent obligatoires en plus du pass sanitaire, par exemple pour des missions hors de nos frontières.

(...)

(...)

Mais à l'occasion d'une mission en France, un journaliste non vacciné a besoin du pass sanitaire pour aller à l'hôtel, au restaurant, prendre le train ou l'avion... et le test qui lui permet d'obtenir ce sésame ne doit pas être à ses frais. En la matière, il ne peut pas y avoir une politique à deux vitesses.

Par ailleurs, la responsable de la sécurité indique qu'il n'est pas à l'ordre du jour d'enlever les pléxiglas à la cantine. Car cela supposerait de réduire la jauge et d'imposer une distance de 2 m entre les personnes.

Le SNJ souligne qu'une petite partie des salariés peut être concernée par la troisième dose en termes d'âge, en n'oubliant pas les immunodéprimés et proches d'immunodéprimés. Le service médical répond qu'il dispose depuis peu de doses de Pfizer.

La direction a donné les premiers chiffres sur l'application de l'accord télétravail (à compter du 1er octobre). 2100 demandes pour l'entreprise ont été à ce jour répertoriées : 909 concernent le siège, dont 504 déjà validées, les autres étant en attente d'une validation administrative.

Le secteur de l'information compte à lui seul 60 demandes de télétravail pour le moment.

Devant cette proportion très importante, vos élus SNJ ont demandé un point lors du prochain CSE. La question est claire: il s'agit de savoir comment l'entreprise va pouvoir concilier toutes ces demandes avec la nécessité de maintenir des collectifs de travail. •



Enquête CSSCT sur le déménagement du bureau de Poitiers

≡ Covid au retour des J.O. ≡

Le SNJ a signalé l'existence de plusieurs cas de Covid, lors des Jeux Olympiques de Tokyo. Au moins un collègue a été placé à l'isolement sur place, juste avant le vol retour pour Paris, ce que confirme la production des Sports : « un JRI était en train d'embarquer avec son sac, le résultat étant tombé au même moment, il a été isolé ».

Selon la direction qui reconnaît l'existence d'un second cas sur place, des tests ont été effectués tous les trois jours et « personne n'a pris l'avion en ayant connaissance d'avoir contracté le Covid ». La délégation du SNJ a demandé si les derniers tests prévus à Tokyo avaient bien été effectués.

Vos élus ont déploré l'absence des responsables éditoriaux de la rédaction des sports lors de la présentation du planning réalisé (amplitudes horaires) des JO de Tokyo. Dans certains cas, les 60 heures par semaine autorisées par dérogation ont été dépassées. L'exemple d'un salarié ayant cumulé travail de nuit et de jour en 24 heures a été évoqué en séance. Pour la direction, l'opération s'est bien déroulée, malgré des conditions d'accès compliquées et une double réalisation à Paris et Tokyo. Le plateau en virtuel au Japon, dirigé depuis Paris, a été présenté comme une première mondiale. •



Le SNJ avait demandé une enquête ! La CSSCT du siège (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) a donc rendu son rapport à propos du déménagement du bureau de France 2 vers les nouveaux locaux du BRI (Bureau Régional d'Information) de Poitiers.

D'un espace clos de 40 m2 avec une salle de montage dédiée, l'équipe a donc été transférée dans un carré de 12m2 au sein de l'open space de la rédaction régionale. Le JRI ne dispose pas d'espace suffisant pour ranger le matériel de tournage, ce qui crée « un problème de sécurité ».

(...)

(...)

La commission s'interroge sur « *le mauvais traitement aux journalistes de la rédaction nationale* ». Dans ses conclusions, la CSSCT affirme même qu'ils ont été véritablement « *oubliés dans ce déménagement* ».

Le rapport souligne que les journalistes de France 2 (désormais appelés Correspondants de la rédaction nationale) « *ont dû intervenir, sans soutien de leur hiérarchie, auprès de la rédaction de Poitiers pour obtenir les moyens indispensables pour l'exercice de leur métier (places de parking, salle de montage, placards)* ».

Et d'ajouter que « *cela a créé des tensions avec le responsable de l'immobilier, obligé d'arbitrer entre les moyens alloués à la rédaction nationale et ceux de Poitiers* ».

La CSSCT du siège a fait toute une série de recommandations :

- L'attribution d'un bureau isolé en dehors de l'open space.
- La prise en compte des bureaux excentrés par IMG à l'échelon central.
- L'internalisation du montage pour une simplification des process et garantir des emplois pérennes au sein de France Télévisions (le montage confié à une société privée « pose question »).
- La clarification de la politique de France TV en matière d'autonomie des bureaux excentrés.
- L'information-consultation du CSE siège pour d'éventuels déménagements de bureaux excentrés (Rennes est déjà concernée).

Le SNJ a rappelé que toute fusion en termes de locaux ne devait en rien préfigurer une fusion de l'éditorial, entre les bureaux régionaux de France 2 et les BRI de France 3. La direction ne doit pas avancer masquée dans ce domaine comme elle l'a fait pour la fusion des rédactions nationales. •



Vos élus et représentant syndical au siège



Serge Cimino (titulaire)



Béatrice Gelot (titulaire)



Dominique Bonnet (titulaire)

Antoine Chuzeville (suppléant)



Sophie Guillaumin (suppléante)



Francis Mazoyer (RS)



Syndicat National des Journalistes de France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142

Nous contacter :

snj@francetv.fr

01 56 22 88 28